



HAL
open science

Le nom propre chez Georges Kleiber : chronique d'une inadéquation, mais pas celle annoncée

Emilia Hilgert

► **To cite this version:**

Emilia Hilgert. Le nom propre chez Georges Kleiber : chronique d'une inadéquation, mais pas celle annoncée. René Daval; Pierre Frath; Emilia Hilgert; Silvia Palma. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber, 4, Editions et presses universitaires de Reims, pp.389-404, 2014, 9782915271805. hal-01845595

HAL Id: hal-01845595

<https://hal.science/hal-01845595>

Submitted on 2 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le nom propre chez Georges Kleiber : chronique d'une inadéquation, mais pas celle annoncée

Emilia Hilgert
Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP
emilia.hilgert@univ-reims.fr

Introduction

Notre article apporte un regard nouveau sur la théorie du sens dénominatif des noms propres (Npr) proposée par Kleiber dans son livre majeur de 1981 et sur les oppositions qu'elle a soulevées. On peut se demander si cette démarche a un sens, puisque l'auteur lui-même a expliqué sa théorie à plusieurs reprises, dans des articles parus entre 1995 et 2007. De notre point de vue, revenir à ce livre et le confronter aux articles ultérieurs ne manque pas d'intérêt, et cela pour trois raisons :

(i) Kleiber occupe, chronologiquement, une position médiane entre les analyses sur le sens et la référence des Npr de Frege, Russel, Quine (pour ne rappeler qu'eux) avant 1981 et Noailly, Jonasson, R. Martin, parmi d'autres, après 1981 ;

(ii) du point de vue de la solution proposée, Kleiber se place entre la théorie qui soutient que les Npr sont vides de sens et celle qui prône que les Npr ont un sens descriptif fort ;

(iii) la théorie de Kleiber est constante et inchangée de 1981 à 2007 : les Npr ont du sens, mais il est dénominatif non descriptif.

Ce sera aussi pour nous, qui avons découvert assez tard la passionnante histoire kleibérienne du Npr, l'occasion de proposer notre point de vue sur la critique majeure apportée à cette théorie, qui, nous espérons convaincre le lecteur, n'a pas de fondement ou provient d'une mauvaise interprétation de la solution proposée en 1981. Nous procéderons en trois temps : la brève présentation de la *Troisième partie* du livre de 1981 consacrée au Npr, le compte rendu succinct des critiques de la théorie du Npr comme prédicat, et enfin notre propre lecture de cette chronique d'une interprétation

inadéquate et d'une critique infondée de la solution avancée par Kleiber.

Le livre de 1981 : un tournant

Dans son ouvrage de 1981, Kleiber marque, comme nous l'avons dit, un tournant dans les théories du sens et de la référence parce qu'il traite avec les outils de la linguistique un problème analysé auparavant par des philosophes et des logiciens. Il clarifie ainsi de nombreux aspects liés à la référence en analysant une littérature extrêmement riche à ce sujet, et précise les mécanismes de la référence des mots lexicaux, des syntagmes nominaux, des Npr et des phrases (différents pour chacun de ces niveaux). Cela lui permet de mettre les bases de sa propre théorie de la référence, celle de la sémantique référentielle : « les expressions référentielles réfèrent à des particuliers parce qu'elles ont des propriétés intrinsèques (ou sens). » (p. 325). Il formule ainsi la règle de la subordination sens - référence : c'est le sens qui déclenche le processus référentiel.

Les Npr ne pouvaient être omis dans ce tableau général, parce que « [le] lien qu'instaurent les noms propres entre le langage et la réalité est tellement manifeste qu'ils constituent un 'banc d'essai' idéal pour les théories référentielles. » (p. 295). Les prémisses de la théorie de Kleiber sont les suivantes :

- par leur sens descriptif, les noms communs (Nc) ont une référence virtuelle¹, opposée à la référence actuelle réalisée par des constructions référentielles (syntagmes, positions dans des phrases) ;
- inversement, si les Npr réfèrent à des particuliers présents et peuvent référer à des particuliers absents, cela signifie qu'ils ont une référence actuelle, qui permet de déduire qu'ils ont aussi une référence virtuelle propre, c'est-à-dire un sens.

L'objectif de Kleiber est de montrer qu'il n'y a pas de contradiction entre le caractère non descriptif des Npr (qui indiquerait pour certains une vacuité sémantique) et leur capacité de référer, donc d'avoir du sens, et il entreprend pour cela une analyse méticuleuse suivant des critères syntaxiques, pragmatiques et

¹ A la suite de Milner (1978).

sémantico-logiques. En comparant la référence des Npr avec la référence des autres expressions référentielles, Kleiber distingue trois types de référence : indicative, réalisée par les pronoms, descriptive, réalisée par les descriptions définies, et dénominative, réalisée par les Npr, qui ne décrivent pas le particulier et ne révèlent aucune propriété du référent ; par contraste, la description définie « décrit » par les traits qu'elle explicite. Dans la référence dénominative, le Npr joue le rôle d'un « désignateur direct opaque »². Il est direct parce qu'il vise directement le particulier de référence et il est opaque, parce qu'il opacifie toute indication sur les propriétés et attributs du référent, c'est-à-dire qu'il est non descriptif.

Du point de vue sémantico-logique, Kleiber s'est donc engagé en faveur d'une théorie du sens des Npr, tout en s'opposant aussi bien à celle qui dit que les Npr sont vides de sens³, qu'à celle qui surcharge sémantiquement les Npr⁴.

Parmi les contrarguments de Kleiber (1981) à la première thèse, il y a l'idée que, en tant que signe linguistique, le Npr ne peut être conçu autrement qu'ayant un signifiant et un signifié, et la preuve concrète du fait que, si les Npr étaient vides de sens (\emptyset), les énoncés suivants seraient synonymes :

Napoléon est mort à Sainte-Hélène

Wellington est mort à Sainte-Hélène

\emptyset [au lieu de Napoléon] *est mort à Sainte-Hélène*

\emptyset [au lieu de Wellington] *est mort à Sainte-Hélène*

Or, si on les interprète de manière différente, ce qui est le cas, c'est parce que deux Npr différents activent la présupposition d'existence

² Différent du « désignateur rigide » asémantique de Kripke (1972), justement, par le fait qu'il a du sens.

³ Cf. à cet égard Mill, Russel (de la première époque), Gardiner, Christophersen, Buysens, Brøndal, Togeby, Ullman, Lyons, Kripke, Devitt, Ziff, Vendler (pour des raisons d'espace, nous renvoyons pour les références à Kleiber, 1981).

⁴ Soutenue par Frege et Russel (de la deuxième période), Searle, Strawson, parmi d'autres (voir les références in Kleiber, 1981).

de deux référents différents, et cela n'est pas dû aux connaissances encyclopédiques liés à *Napoléon* et à *Wellington*, parce que cela se vérifie aussi pour *Paul est mort à Sainte-Hélène* et *Jean est mort à Sainte-Hélène*, qui s'interprètent différemment. La différence entre les deux énoncés ne peut donc s'expliquer que par le fait que les Npr sont pourvus de sens. De même, seulement si l'on admet un sens propre à chaque Npr et si on sépare sens et référence on peut expliquer les énoncés d'identité référentielle 'Npr₁ est Npr₂', comme *L'Everest est le Chomolungma*, qui ne sont pas des tautologies comme *L'Everest est l'Everest*.

A la théorie du sens descriptif individuel des Npr⁵, Kleiber oppose le fait, entre autres, qu'on ne dispose pas de descriptions identifiantes pour tous les Npr et que les descriptions définies ne sont pas toujours vraies, et apporte l'exemple de *Marie-Rose n'est pas mal* (1981 : 367) repris en 1995, pour montrer que les Npr ne comportent pas d'information générale stricte sur le type de porteurs qu'ils peuvent nommer : « *Marie-Rose* peut aussi bien être un nom de personne, de revue, de shampoing contre les poux, de layette ou encore d'un code Minitel type *Messagerie rose 3615*. »

Entre la thèse des Npr dépourvus de sens (mais peut-on concevoir des unités de la langue sans signification, des signes linguistiques sans signifié ?) et celle des Npr à sens descriptif fort (mais ne s'agit-il pas en fait de traits factuels, devenus des connaissances encyclopédiques dans le cas des personnalités illustres ?), Kleiber (1981 : 331) apporte la solution du sens dénominateur des Npr, formulé comme un prédicat de dénomination « être appelé /N/ (x) » qui se lit « *l'unique x qui est appelé /N/* » et qui est soumis à la condition de la dénomination préalable par le baptême ou un acte mondain assimilé, suivie de la fixation du lien référentiel entre x et le Npr. La troisième voie proposée par Kleiber,

⁵ Qui soutient que le sens des Npr est constitué par la description définie à laquelle ils se substituent (cf. *Romulus* = la personne qui a tué Remus, a fondé Rome, etc.).

après l'asémantisme et le descriptivisme, peut donc être appelée « le dénominativisme ».

Les critiques de la théorie du prédicat de dénomination

Fait bien connu des spécialistes du Npr, la proposition de Kleiber a soulevé des oppositions liées à la formulation du prédicat de dénomination, que l'on a considérée inadéquate parce que inapplicable dans les substitutions linguistiques (*cf.* Gary-Prieur, 1989, Jonasson, 1994), ou liées à l'acte de dénomination préalable, qui caractériserait également les Nc (R. Martin, 1987)⁶, ou encore liées au caractère trop ténu du sens simplement dénominatif qu'il prône (R. Martin, 1987, Wilmet, 1991)⁷. Autant dire que les divergences théoriques perdurent, parce que les opposants sont soit du côté de la théorie du Npr vide de sens (Noailly, 1987, Jonasson, 1994), soit du côté de celle du sens descriptif individuel du Npr (R. Martin, 1987, Wilmet, 1991). Devant des arguments du type :

C'est vous, Charles ? (dénomitatif)

C'est vous, l'individu appelé Charles ? (descriptif)

où la formulation du prédicat de dénomination remplaçant le Npr entraîne un changement de sens, ou devant l'inadéquation de la glose dans les emplois métaphoriques tels que :

Tous les Copi sont morts ce matin (Gary-Prieur, 1989)

ou encore devant les manipulations linguistiques de récursivité de Wilmet (1991), inappropriées⁸, Kleiber renonce au prédicat « être appelé /N/ (x) », mais défend toutes ses autres propositions de 1981. Dans la théorie revisitée, il maintient que le Npr a un sens dénominatif instructionnel non descriptif, qu'il s'applique à des particuliers en tant que membres d'une catégorie pouvant être nommée par un Nc et qu'ils fonctionnent comme des rassembleurs d'occurrences de particuliers ainsi nommés. Il distingue avec plus de

⁶ *Cf.* la réponse de Kleiber (1995).

⁷ *Cf.* les réponses de Kleiber entre 1995 et 2007.

⁸ Notons que Kleiber (1981 : 342) a mis en garde contre l'interprétation récursive du prédicat de dénomination, mise en garde passée inaperçue, et a expliqué pourquoi sa théorie ne la permettait pas.

force les Npr non modifiés des Npr modifiés, ces derniers fonctionnant, eux, comme des prédicats catégorisants, qualifiants (cf. la synthèse en six points de Kleiber, 2006 : 33-34).

Une lecture sur le tard

Commençons par dire que la lecture croisée de l'ouvrage de Kleiber (1981), de ses articles ultérieurs et des livres des différents opposants à sa théorie a été aussi passionnante qu'une intrigue policière difficile à démêler ou que le déchiffrement d'une pile de dossiers d'un procès compliqué. Nous ne reprendrons pas les réponses, explications, argumentations, clarifications et synthèses de Kleiber, qui nous ont amplement convaincue. Nous parlerons d'un petit détail de présentation graphique qui nous paraît significatif et qui fait, à notre avis, que certains reproches à l'encontre du prédicat dénominatif *être appelé* /N/ (x) semblent confondre des plans linguistiques bien différents. Il s'agit en fait du statut de /N/ et de ce que cette notation voulait représenter en 1981.

Rappelons d'abord que le sens des Npr et la formulation du prédicat de dénomination *être appelé* /N/ (x) se trouvent mêlés, et pour cause. S'il n'y a pas de sens, il n'y a pas de référence. Or, les Npr sont un exemple de référentialité. Dit simplement, s'il y a une référence par le Npr, celui-ci doit avoir du sens et la formulation connue sous le nom de prédicat de dénomination *être appelé* /N/ (x) est le sens ou modélise le sens des Npr.

Rappelons aussi que cette formulation a été proposée par Kleiber (1981) à une époque où dominait le modèle de la représentation des mots lexicaux comme des prédicats lexicaux du type *F* (x). Par exemple, en tant que mots lexicaux, *oiseau* et *rouge* sont considérés comme des prédicats lexicaux, grâce à leur sens descriptif. Il n'est pas étonnant que Kleiber utilise en 1981 une notation semblable pour les Npr qui, pour lui, en tant que signes appartenant à la langue, ont un signifié, une signification, un sens. C'est, comme le dit Kleiber (1981), une « formulation qui recourt à la variable individuelle de la logique pour marquer l'entité dénotée par un nom propre ». Il se sert dès lors de la notation des noms propres sous forme de prédicats pour harmoniser la notation des noms communs

et des noms propres, avec la précision majeure que les prédicats *F* (*x*) et *être appelé /N/* (*x*) ne sont pas du même type : le premier est descriptif, le deuxième ne l'est pas.

Mais que signifient *Paris*, *Aristote*, *Napoléon* ? Prenons d'autres exemples, plus éclairants (ou moins, c'est selon) : quel est le sens de *Petroșani*, *Cut*, *Mișulica*, *Güller*, *Phoona*, *Yin* (pour éviter les Npr illustres, évocateurs de connaissances encyclopédiques) ? Comment échapper à l'impasse du sens descriptif ou, inversement, du manque de sens ? Même s'il ne semble plus nécessaire de répondre à l'exclamation de R. Martin au sujet d'*Aristote* et de son sens⁹, pour lui, fortement descriptif, nous sommes tentée de proposer une petite démonstration, qui touchera d'autres remarques des opposants au sens (au sens kleibérien) des Npr. Si on considère les exemples suivants :

Mon professeur de philosophie est très attaché à Aristote

La Callas est attachée à Aristote

Ma sœur est très attachée à Aristote

on voit que le doute s'installe : dans le deuxième cas il ne s'agit pas du philosophe et dans le dernier on a bien du mal à dire de qui il s'agit. Faut-il comprendre que la théorie référentielle qui se sert de noms célèbres est parfois dans une impasse ? Bien au contraire, la théorie du simple et économique sens de dénomination par le Npr de Kleiber suffit pour apporter une solution aux interprétations extrêmes non consensuelles. Si on prend comme préalables des acquis faisant consensus tels que : (i) c'est le sens qui permet la référence et (ii) l'acte de référence implique la présupposition d'existence d'un référent individuel (particulier, individu ayant une identité), le simple fait d'apprendre que ma sœur est attachée à Aristote suffit pour activer la présupposition d'existence de

⁹ Cf. R. Martin (1987 : 143) : « Comment faire référence à Aristote, si je ne sais d'Aristote que cette seule chose, à savoir qu'il est appelé *Aristote* ? Autant dire que je fais référence à l'homme auquel je fais référence ! Le nom ne suffit pas à l'acte référentiel. ».

quelqu'un qui porte ce nom, cette détermination n'activant pas obligatoirement et simultanément l'identification du référent¹⁰.

Mais abandonnons la sémantique trompeuse des noms célèbres, pour revenir à l'histoire de la notation /N/ dans le prédicat de dénomination *être appelé* /N/ (x). Comparons les phrases suivantes, en posant qu'elles renvoient au même référent :

Je suis très attachée à mon chat.

Je suis très attachée à Charles.

Je suis très attachée à cette petite boule de poils blancs.

La référence se fait, dans la première, par le biais d'une dénomination par un Nc (dans un SN), dans la deuxième par la dénomination avec un Npr et dans la troisième par une désignation discursive. Nous nous intéressons, évidemment, à la glose de la deuxième, parce que la première passe par un sens descriptif qui n'est plus à mettre en discussion. Si l'on suit les manipulations linguistiques des différents analystes s'opposant au prédicat de dénomination (cf. la substitution ayant mené à *C'est vous l'individu appelé Charles ?*, phrase bien formée, appartenant à la langue) cela donnerait :

Je suis très attachée au chat appelé Charles

qui ne surprend plus après la lecture des études auxquelles nous nous référons. Ce qui nous étonne, c'est qu'aucun analyste n'ait pensé à faire cette même démonstration pour les noms communs, dans le cas des dénominations. Certes, parce qu'il est tellement clair que les noms communs ont un sens descriptif qu'il n'est nul besoin de comparer l'incomparable. Et pourtant, si on remplace le nom *chat* du premier exemple par ce qui est son sens, cela donne :

?Je suis très attachée à mon petit animal domestique carnassier, à pelage de couleur variée souvent noir ou gris, se nourrissant de souris, de petites proies, etc.

¹⁰ Cf. Kleiber (1981 : 387) : « [...] une expression linguistique (le nom propre en l'occurrence) signifiant l'unique x qui est appelé /N/?, permet effectivement de référer à un particulier qui porte N et seulement à un particulier qui porte ce nom. Déterminer le référent ne signifie pas identifier le référent [c'est nous qui soulignons]. Si dans l'usage d'un nom propre X, le sens de X détermine qu'il s'agit d'un individu nommé X, il n'identifie pas quel est ce X. Il n'indique d'aucune façon si c'est X1, X2, etc. ».

On reconnaît dans cette glose les traits sémantiques qui font le sens descriptif des noms communs. Et on peut proposer d'autres gloses, qui prennent en compte le sens de tous les mots lexicaux, parce qu'ils ont tous une référence virtuelle :

Mon chat n'attrape pas de souris.

?Mon petit animal domestique carnassier, à pelage de couleur variée souvent noir ou gris, se nourrissant de souris n'attrape pas de souris.

ou, plus précisément :

?Mon petit animal domestique carnassier, à pelage de couleur variée souvent noir ou gris, se nourrissant de souris n'arrive pas à saisir rapidement, d'un mouvement brusque, de petits mammifères rongeurs omnivores de la famille des Muridés dont l'espèce commune mesure de 8 à 10 cm, possède un pelage gris, une longue queue, de grandes moustaches, un museau pointu, et peut, par ses facultés extrêmes d'adaptation et de reproduction, causer de nombreux dégâts dans les habitations.

Si l'on applique cette démonstration à des phrases bien construites contenant un Npr, on obtient, pour *Charles attrape des souris* :

?L'individu appelé Charles saisit rapidement, d'un mouvement brusque, de petits mammifères rongeurs omnivores de la famille des Muridés dont l'espèce commune mesure de 8 à 10 cm, possède un pelage gris, une longue queue, etc.

Mis à part le contresens possible et le côté amusant de telles formulations, il est presque trivial de dire qu'elles ne sont ni naturelles, ni économiques. Il est simple de voir pourquoi : nous avons combiné une définition de dictionnaire (qui remplace le nom *chat*) avec un segment de phrase bien formée (*n'attrape pas de souris*), autrement dit, nous avons utilisé des formulations métalinguistiques dans des structures phrastiques qui respectent les règles de la bonne formation des phrases, mais qui ne correspondent pas aux règles pragmatiques de la communication. C'est comme si on misait sur un cas de synonymie entre un N commun, mot lexical codé, et sa définition sémantique, qui garde ses propriétés métalinguistiques dans nos phrases explicites, à cause, justement, de son explicitation non nécessaire dans la communication. *A priori*, les deux développent la même signification. Et pourtant on ne peut pas les considérer comme des synonymes, parce que le premier est un signe linguistique, alors que la deuxième appartient au domaine métalinguistique. Les plans ne sont pas les mêmes : si on combine une dénomination (conventionnelle, codifiée) et une définition

métalinguistique explicite, on enfreint les règles gricéennes de la bonne communication.

De même, dans les reformulations J'aime le chat appelé Charles (pour J'aime Charles) ou dans Ma sœur est très attachée à l'individu appelé Aristote (pour Ma sœur est très attachée à Aristote), nous voyons un mélange et une confusion entre le plan linguistique de la phrase bien formée pour la communication, dont la première partie n'est pas glosée (je suis très attachée à / ma sœur est très attachée à) et une formulation dérivée du prédicat de dénomination être appelé /N/ (x) de la théorie dénominative du nom propre de Kleiber de 1981¹¹. Nous disons « dérivée », parce que la formulation incriminée est présentée, expliquée et argumentée par son auteur comme métalinguistique. Kleiber a bien précisé dans sa théorie initiale que le prédicat de dénomination n'est pas une expression synonyme du nom propre des énoncés réels, qu'elle n'est pas une description définie. Et il a modélisé ce représentant métalinguistique du Npr de l'usage réel par une notation qui n'est que métalinguistique : /N/, qui doit se comprendre comme /Charles/ ou /Napoléon/ ou /Aristote/ ou encore, comme le disait Kleiber (1981 : 416), /ainsi/, qui fonctionne comme une anaphore ou un substitut de Npr (il s'appelle ainsi). Comme dans le cas des nos substitutions forcées de noms communs par leurs gloses descriptives, on a associé dans des substitutions de noms propres une séquence linguistique avec une séquence métalinguistique, comme si un Npr comme Charles était équivalent à /Charles/ ou comme si Charles et la formule « x appelé /Charles/ » étaient textuellement interchangeables, comme des synonymes. De fait, des substitutions du type :

L'individu appelé Napoléon est mort à Sainte-Hélène (pour *Napoléon est mort à Sainte-Hélène*)

L'individu appelé Paul danse (pour *Paul danse*)

devraient devenir, si on respectait la cohérence de la substitution de tous les prédicats lexicaux par leur glose sémantique ou si on ne

¹¹ Qui précise pourtant qu'il faut opposer le nom propre en tant que *être appelé* /N/ (x) aux autres prédicats lexicaux du type *F* (x) » (cf. Kleiber, 1981 : 400).

mélangeait pas les plans de la manipulation linguistique (autrement dit si on se cantonnait au plan métalinguistique, celui de la formule) :

L'individu appelé Napoléon a cessé d'exister sur l'île appelé Sainte-Hélène.

L'individu appelé Paul exécute une suite de pas, de mouvements, suivant un rythme musical, selon des règles particulières.

En fait, pour respecter la notation de Kleiber (1981), on devrait écrire :

L'entité appelée /Napoléon/ a cessé d'exister sur l'entité appelée /Sainte-Hélène/

en gardant les barres obliques de /N/ de la formule incriminée. Nous avons tenté cette démonstration (joyeuse, nous l'espérons) pour dire que les critiques de la notation sémantique du Npr ont négligé les barres obliques qui signalaient, dans /N/, qu'il s'agissait d'un statut particulier de cette notation.

Reprenons la remarque de Jonasson (1994) sur le statut de /N/ dans la formulation du prédicat de dénomination, où il lui paraît ne plus être un véritable Npr (et où il n'est pas un véritable Npr dans la théorie de Kleiber de 1981) :

Renoncer à parler de nom propre pour ces N paraît en effet aller contre l'intuition, même si, dans de tels emplois, le nom ne fonctionne pas référentiellement, c'est-à-dire n'a pas le porteur du nom comme référent. Et ceci parce que ce sont précisément des énoncés qui expriment le lien dénominatif existant entre le nom propre et son porteur.

Nous dirions que, précisément, ce n'est pas un énoncé ou, du moins, qu'il n'a pas été conçu comme tel, mais comme une modélisation métalinguistique. Reprocher à Jonasson d'avoir omis les barres obliques ? Rappelons plutôt quel est le statut du /N/ chez Kleiber (1981), qui souligne bien que ce n'est pas un Npr, que ce n'est ni le signe linguistique en lui-même, ni une expression synonyme. L'explication qu'il donne en 1981 est assez abstraite et difficilement formulable (cf. Kleiber, 1981 : 397) : « S'il s'agit de rendre compte de la particularité du sens des noms propres, nous dirons que leur signifiant fait partie de leur représentation sémantique », et aussi (p. 399) : « Ces formes /N/ ne peuvent être considérées comme des noms propres », ou encore : « On ne peut dire qu'il s'agit de l'objet lui-même, c'est-à-dire de la chaîne phonique ou graphique elle-même », pour conclure que /N/ est

« un signe dont le signifiant signifie une séquence graphique ou phonique homomorphe », ou encore que « la variable /N/ du Signifié est homomorphe du Signifiant ». Et enfin, à propos de la structure sémantique interne des Npr et des relations externes, dans le paradigme (p. 416) :

Les noms propres sont des unités présentant un dénominateur sémantique commun, le trait de dénomination *être appelé*, et un élément variable /N/ [...] responsable de la différenciation sémantique.

On peut en tirer la conclusion que le Npr comporte deux traits sémantiques ou deux éléments de sens ou deux sèmes, la notation /N/ correspondant donc à un sème.

La définition devient plus « incarnée » lorsque l'auteur dit, en 2004, que la solution :

consiste à distinguer soigneusement, comme le prônait déjà Jonasson (1994), les emplois effectifs du nom propre et le nom propre en isolation, comme entrée de dictionnaire, ou lemme propriarial, selon l'appellation de Van Languendonck (1999)

Essayons encore une illustration banale : comment se représente-t-on les Npr des listes que font les futurs parents pour choisir un prénom pour leur futur enfant ? Les distinguent-ils du Npr qu'ils ont fini par choisir et qu'ils ont finalement donné par l'acte du baptême à l'enfant ? Certainement, par le simple fait que le Npr choisi écarte tous les autres possibles avant l'acte du baptême et parce que seul le Npr choisi et attribué devient référentiel, c'est-à-dire qu'il est lié par une règle d'emploi à son porteur. Les langues disposent donc d'inventaires de Npr non attribués ou *lemmes propriiaux*, selon l'appellation de Van Languendonck (1999), ou encore les Npr en isolation, selon l'appellation de Jonasson (1994) et de Kleiber (2004). Kleiber précise en 1981 que /N/ du prédicat de dénomination n'est pas un lemme propriarial en soi : c'est une représentation abstraite homomorphe de la forme sonore ou graphique de l'usage et c'est cela que signale l'écriture /N/. Il est pourtant tout à fait intuitif que tant que les Npr ne sont pas attribués ils ne réfèrent pas et que lorsqu'ils sont attribués, ils ont un référent. Mais cela nous ferait tomber dans la considération extrême des Npr vides de sens : s'ils ne réfèrent à rien ou à personne non

attribués, ils n'auraient pas de sens « virtuel », comme les noms communs.

Là encore, Kleiber met bien en garde contre l'assimilation entre noms communs et noms propres, qui ne sont pas attribués de la même manière et sur les mêmes bases. Il fait la différence entre le Nc à sens descriptif et Npr à sens uniquement dénominatif non descriptif. Il distingue aussi le lemme *proprial* non attribué et le Npr attribué par l'acte du baptême. Qu'on ne nous reproche pas de mélanger à notre tour les plans et de confondre le niveau de la construction syntaxique sur la base de la sous-catégorisation sémantique et le niveau pragmatique de l'usage. Nous nous appuyons sur le fait que la représentation métalinguistique abstraite sur le modèle des variables $F(x)$ des années 1980 a été remplacée par Kleiber en 2004 par une nouvelle formulation *un Npr attribué à un N*, qui tient compte de l'attribution du Npr à un individu d'une catégorie du monde pour l'individualiser, pour lui donner une identité (*cf.* Siblot, 1994, sur l'identité ainsi acquise par un « particulier »). En présupposant l'existence d'un individu unique appelé */ainsi/*, le Npr symbolise la dénomination stable d'un x individualisé socialement (cette dernière modalité nous semble cruciale) dans une classe ou catégorie naturelle. Il permet de faire la différence entre la catégorisation des entités naturelles et des artefacts (et le sens descriptif du Nc) et l'individuation sociale réalisée par le Npr (et son sens dénominatif instructionnel). C'est par l'identité qu'il octroie à un x de la classe Nc que le Npr a un rôle distinctif dans cette classe (Jonasson, 1994, Siblot, 1994, Kleiber, 2004 et 2007).

Mais, quelle que soit la formulation, « prédicat de dénomination » 'le x appelé /N/' ou 'le Npr attribué à un N', les trois signifient juste l'attribution aboutie d'un lemme *proprial* à une entité x , dont il deviendra nom propre d'identité : il sera désormais stocké dans la mémoire stable pour le désigner de la manière la plus économique possible en tant qu'individu, dans un monde social, pour les humains, et organisationnel, pour leur environnement. En faveur de l'attribution aboutie du lemme *proprial* à un individu, Kleiber (2004)

souligne que la première condition d'emploi du Npr est qu'il « écarte par avance toutes les entités non nommées ainsi ».

Enfin, si les Npr ont un sens qui s'associe au signifiant, ce sens est considéré du point de vue des Npr attribués, leur fonctionnement instructionnel (chercher le x appelé /ainsi/) le prouve. Pour ne pas laisser en suspens le statut des Npr non attribués, rappelons avec Kleiber (qui emprunte cette idée à Siblot) que ceux-ci activent la présupposition d'existence de la catégorie 'individu' caractérisée par l'identité, et aussi, cela ressort de toutes ses démonstrations, la présupposition d'existence de l'acte de la dénomination par le nom propre ou du baptême ou de l'individuation par l'identité. C'est l'union de l'acte performatif de l'attribution de l'identité et de l'identité en tant que résultat de cette attribution qui est supposée. Le syntagme « lemme proprial » fonctionne comme un regroupement de signes inclus dans la classe ouverte des lemmes propriaux non attribués ou réattribuables (*Paul, Marica, Mégane*, etc.). C'est de cette classe qu'on sélectionne un Npr pour l'attribuer à un individu par l'acte du baptême. Leur référence virtuelle à chacun d'entre eux nous semble être « peut servir pour réaliser un acte de dénomination individuant et identificatoire ». Les Npr composent une classe de signes dont la référence virtuelle est « peut servir à donner une identité à un x » et qui activent comme présupposition d'existence « il existe des actes de dénomination individuant et identificatoire ». L'ajout d'informations factuelles qui caractérisent ensuite l'existence d'un individu ayant une identité est une histoire de... vie sociale.

Une conclusion en deux volets

Nous avons montré que le prédicat de dénomination *être appelé* /N/ (x) proposé par Kleiber en 1981 n'a pas été conçu comme une description définie, mais comme une formulation métalinguistique qui a été mise par ceux qui l'ont critiquée, par des manipulations linguistiques non conformes, sur le même plan que les formulations linguistiques, c'est-à-dire celles de la langue naturelle utilisées dans la communication. Kleiber n'a pas proposé la formule du prédicat incriminé comme une expression synonyme du Npr, mais comme une explication métalinguistique de l'acte pragmatique de

l'individuation par un Npr suivi d'un lien stable avec le référent. Elle n'aurait dû servir qu'à cela, mis à part le cas des Npr en emploi métaphorique, métonymiques, etc., des Npr modifiés. Au cœur de la compréhension de la formulation *être appelé* /N/ (x) nous voyons l'attribution d'un lemme *proprial* créateur d'une identité sociale ou organisatrice d'un environnement à un x d'une classe N. Ce n'est pas sa glose sémantique qui est prise en compte dans la communication. Le raccourci sémantique et référentiel naturel nous épargne l'explicitation descriptive d'une telle formulation, qui nous paraît abusive.

Nous laisserons à Kleiber le mot de la fin : « J'espère par là-même également défendre, contre vents théoriques et marées paradigmatiques actuels, l'idée d'une linguistique cumulative, qui tienne compte des acquis antérieurs pour progresser et qui n'estime pas indispensable de reconstruire le monde, ne fût-ce que celui de la linguistique, à chaque lever de soleil. » (Kleiber, 1995 : 11).

Références bibliographiques

- Gary-Prieur M.-N., 1989, « Quand le référent du nom propre se multiplie », *Modèles linguistiques*, 11, 2, 119-133.
- Gary-Prieur M.-N., 1994, *Grammaire du nom propre*, Paris : PUF.
- Jonasson K., 1994, *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Kleiber G., 1981, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris : Klincksieck.
- Kleiber G., 1995, « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après », in Noailly M. (éd.), *Nom propre et nomination*, Paris, Klincksieck, 11-36.
- Kleiber G., 1996, « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination », Thoiron Ph. (éd.), *La dénomination, Meta : journal des Traducteurs*, Presses de l'Université de Montréal, 41, 4, 567-589.
- Kleiber G., 2004, « Peut-on sauver un sens de dénomination pour les noms propres ? », *Functions of Language*, 11 / 1, 115-145.
- Kleiber G., 2005, « Les noms propres « modifiés » par *même* », *Langue française*, 146, 114-126.
- Kleiber, G., 2006, « Retour sur les noms propres modifiés », *Linguistica*, vol. 1, n°1, 33-51.

- Kleiber, G., 2007, «Sur le rôle cognitif des noms propres», *Cahiers de lexicologie*, 91: 2, 153-167.
- Martin R., 1987, *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles : Mardaga.
- Milner J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris : Seuil.
- Noailly M., 1987, «Le nom propre en français contemporain : logique et syntaxe en désaccord imparfait», *Cahiers de grammaire*, 12, 104-112.
- Van Langendonck, W., 1999, “Neurolinguistic and syntactic evidence for basic level meaning in proper names”, *Functions of Language*, 6.1, 95-138.
- Wilmet M., 1991, «Nom propre et ambiguïté», *Langue française*, 92, 113-124.